

Paroisse sainte Madeleine

Intentions de Messes

- ✓ Célébrer l'anniversaire d'un événement heureux
 - ✓ Rendre grâce au Seigneur
 - ✓ Prier pour une personne en difficulté
 - ✓ Confier un défunt ou les âmes du purgatoire à la miséricorde du Seigneur
 - ✓ Intercéder pour les grandes intentions de l'Église et du monde
- sont autant d'occasions de faire célébrer une **messe**, une **neuvaine** ou un **trentain**

Pour cela, MERCI de compléter ce formulaire

et le remettre aux personnes ou dans les lieux ci-dessous :

- Curé : **Abbé Blaise BAKULU MADILA** – 12, rue des Bateliers – 67000 STRASBOURG – 0651909496 - blaisebakulu@yahoo.fr
 - Au secrétariat
 - À la sacristie de l'église sainte Madeleine

M.

Mme.

Mlle

.....

Adressetél

demande que soit célébrée UNE messe à l'intention comme suit :

(remplissez autant de formulaires que de messes souhaitées)

INTENTION	DATE SOUHAITÉE
S'il s'agit de personnes(s), précisez-le(s) prénoms et le nom(s) ainsi que « <i>vivante</i> » ou « <i>défunt(s)</i> »	Nous en tiendrons compte dans la mesure du possible

La pratique de célébration d'une messe à une intention particulière remonte aux premiers siècles de l'Église. Elle est toujours d'actualité. **La Messe n'a pas de prix !** Mais, en acceptant une offrande, le prêtre s'engage à célébrer la messe à l'intention déterminée et autant que possible aux conditions fixées par le demandeur. L'offrande de messe sert à payer des charges financières et matérielles de l'Église. Pour **UNE** messe, l'Archevêché de Strasbourg recommande, à titre indicatif une **offrande de 18 euros** (qui sera répartie comme

suit : 8 euros pour le Conseil de Fabrique ; 2 euros pour l'archevêché ; 8 euros pour le célébrant). **L'offrande peut être faite en espèces ou par chèque à l'ordre de « Mense Curiale sainte Madeleine ».**

Offrir une messe

(On dit aussi couramment « *demandeur une messe* », ou encore « *offrir une intention de messe* »), c'est entrer dans la prière de l'Église, confier à Dieu les intentions qui nous sont chères et soutenir les prêtres. En effet, chaque fois que la messe est célébrée, le Christ est présent et offert « *pour la multitude* » ; tout l'amour de Dieu pour les hommes est alors donné. Ainsi, si la messe a une valeur universelle et est toujours célébrée pour « *la gloire de Dieu et le salut du monde* », le prêtre peut y associer une intention particulière.

Pourquoi demander des intentions de messe ?

- **Pour dire merci**
 - Vous pouvez offrir une messe pour rendre grâce à Dieu pour un événement de votre vie ou qui vous touche, pour une réconciliation, une grâce obtenue, un anniversaire, un baptême, un mariage, une naissance, la réussite d'un projet, etc.
 - Si vous préférez la discrétion, vous pouvez indiquer simplement la mention : « *pour une intention particulière* ».
- **Pour des intentions qui vous tiennent à cœur**
 - Vous pouvez également offrir une messe pour la paix dans le monde, l'évangélisation, les vocations, les pouvoirs publics, les malades, les prisonniers, les réfugiés, tous ceux qui souffrent, etc.
- **Pour vos proches**
 - Vous pouvez offrir une messe pour demander à Dieu d'aider vos proches (parents, enfants, amis, voisins, malades, difficulté de couple, ou pour vous-même, etc.)
 - C'est une manière de les accompagner dans les moments importants, joyeux ou difficiles de leur vie. La messe est alors un soutien privilégié pour votre prière d'intercession.
- **Pour vos défunts ou les âmes du purgatoire**
 - Célébrer la messe pour les défunts est une tradition très ancienne dans l'Église. C'est un geste de respect et de fidélité à l'égard de ceux qui sont morts, en demandant au Père de les accueillir dans son Royaume de lumière et de paix. À chaque fois qu'une intention est donnée, une messe est célébrée.

Les offrandes de messe

La **messe** n'a pas de prix, c'est un bien spirituel. Mais dès les origines du christianisme, les fidèles ont contribué à la célébration de l'Eucharistie par des dons et des offrandes destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. Il ne s'agit donc pas d'acheter une messe, et c'est pourquoi on ne parle pas de « *prix* » d'une messe mais plutôt « *d'offrande* » ou « *d'honoraires de messe* ». Il s'agit d'une participation financière dont le but principal est de subvenir aux besoins du prêtre et de sa communauté.

Le montant de l'offrande est fixé, dans chaque pays, par la Conférence des évêques afin d'éviter toute surenchère. Toutefois, pour la personne n'ayant pas de ressources, l'offrande peut être moindre selon ses possibilités.

De toutes façons il faut voir cette participation comme un don qui vient du cœur. Dans la communion avec le prêtre et toute l'Église qui célèbre, celui qui offre une **messe** présente son intention au Seigneur pour que, dans l'Amour du Christ, sa prière soit accueillie par le Père.